

Mode d'emploi pour les Conventions de Stage

- 1) **Remplir** la convention de stage en 3 exemplaires (recto/verso). **Attention il n'est pas possible d'effectuer un stage au-delà du 31 août.**
- 2) **Faire signer l'organisme d'accueil**, et signer et dater la dernière page
- 3) **Rapporter ou renvoyer les 3 conventions signées** au pour signature des responsables pédagogiques **deux semaines minimum avant le début du stage.**

L'université signe en dernier, vous organisme d'accueil signe en premier.

Merci de joindre une attestation de couverture maladie à votre convention de stage.

ATTENTION : Les conventions doivent être signées et remises aux intéressés AVANT LE DEBUT DU STAGE !!!